



# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 octobre 2022 à 18 heures 30

Extrait du compte rendu de séance

Date de Convocation	30/09/2022	<b>Présents</b> : Messieurs et Mesdames : Frédéric HENNING, Maryse MOUGEL, Christian KITA, Isabelle BOUCLANS, Aline BOUILLOT, Catherine BOURGEOIS, Agnès BRIAND, Laurent CARITEY, Jean-Pierre COURIOL, Sandrine DESNOYERS, Virginie JURET, Yves GUSMINI, Dominique MAURICE, Jacques MARTIN-VERDIERE
Nombre de membres afférents au conseil municipal	15	
Nombre de membres présents	14	<b>Absents</b> : Christophe JACQUES
Nombres de membres qui ont pris part aux délibérations	14	<b>Secrétaire de séance</b> : Maryse MOUGEL

## ORDRE DU JOUR

M le Maire propose l'ajout de 3 questions complémentaires à l'ordre du jour : validation du règlement des banderoles aux ronds-points et augmentation temps de travail d'un agent et situation dossiers des éoliennes – *Adopté à l'unanimité*

### **1 – Bâtiment des Forges et Etude globale du site**

Seule une proposition a été ouverte lors de la commission des plis du 04/10/2022. L'acheteur potentiel présente l'état des lieux et ses idées à l'assemblée. Une réunion est prévue le 12 octobre avec cet acheteur, les conseillers, les partenaires financiers, les artisans sur place et les associations afin de définir une étude globale sur le site.

### **2 – Demande de subventions Aménagement abords du gymnase**

Les travaux d'aménagement autour du gymnase ont provoqué une réflexion avec la Région et le département sur la circulation des bus et des piétons. INGENIERIE70 a réalisé une étude et a estimé à 270.652 € HT les travaux. Il convient d'autoriser le Maire à solliciter les financeurs même si le plan de financement ne sera affiné qu'ultérieurement en fonction des retours.

*Adopté à l'unanimité*

### **3 – Plaques Jardin du souvenir**

Le projet commandé du jardin du souvenir prévoit une homogénéité des plaques à apposer sur la stèle. Aussi, la commune propose de fournir les plaques aux familles pour 20 €, la gravure restant à leur charge. Il convient de modifier en ce sens le règlement tarifaire du cimetière

*Adopté à l'unanimité*

### **4 – RPQS 2021**

Chaque année, le conseil doit délibérer sur les Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et de l'assainissement, présentés par la SOGEDO. Ces rapports ont été délibérés par le Conseil communautaire Val de GRAY le 29 septembre 2022.

*Adopté à l'unanimité (1 abstention)*

### **5 – ACTP 2022**

Chaque année, le conseil municipal doit adopter les Attributions de Compensation de la Taxe Professionnelle. Le rapport de la CLECT a été adopté le 20/09/2022 et le montant pour Pesmes a été fixé à 54.235 € € en conseil communautaire le 29/09/2022. Le conseil municipal doit donc adopter ces ACTP 2022.

*Adopté à l'unanimité*

## **6 – Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Égalité » et désignation d'un élu relais au sein du conseil municipal**

Un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé par l'Association des Maires Ruraux de France sur le thème « *La Femme, la République, la Commune* ». Il s'inscrit dans le cadre des propositions de l'« Agenda Rural » suggéré par l'AMRF et intégré à l'action gouvernementale. Ce projet se décline autour de trois axes « socle » : désignation d'élus référents, formation de ceux-ci et mise en place d'un réseau intra départemental, départemental et national. Le rôle de l'élu, en proximité, sera celui de « relais » : repérer et/ou recueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées.

M le Maire rappelle que, lors de la séance de juillet, Aline Bouillot s'était portée volontaire pour être référente et Sandrine Desnoyers pour la suppléer.

Jacques Verdière-Martin précise qu'il serait plus logique de désigner une conseillère plus expérimentée et demande à nommer Maryse Mougel, qui n'est pas candidate.

*Adopté à la majorité pour les candidates Aline Bouillot, référente, et Sandrine Desnoyers, suppléante, 1 voix pour Maryse Mougel*

## **7-Subventions aux associations**

Lors du dernier conseil municipal, la subvention à l'association EQUIBALADE avait été évoqué. Il aujourd'hui proposé de fixer à 100 € la subvention de cette année. à cette association pour encouragement

*Adopté à l'unanimité*

## **8 – Fêtes fin d'année**

La question est reportée au prochain conseil municipal mais la date des vœux est fixée au 8 janvier 2023 et celle du repas des aînés au 15 janvier 2023

## **QC 1 – Validation règlement des banderoles Ronds-Points**

Laurent Caritey propose les conditions d'installation des banderoles sur les deux ronds-points de la déviation direction Sauvigney Lès Pesmes et direction Chaumerenne. Le règlement proposé reprend les délais, dimensions et conditions d'affichage.

*Adopté à l'unanimité*

## **QC2 - Augmentation temps de travail hebdomadaire d'un agent**

Le comité technique ayant Adopté la demande présentée, le Maire propose de passer le poste de l'agent des services postaux et FS de 24h00 à 35h00 hebdomadaire

*Adopté à l'unanimité*

Séance levée 05/10/2022 à 21h50

Pour extrait conforme,

  
Le Maire : *Henning*  
Frédéric HENNING